

afin d'éliminer les saisons exceptionnelles, qui faussent les bases. C'est pourquoi les données résultant des recensements décennaux ne nous sont d'aucune utilité étant trop espacées, non plus que les estimations annuelles commencées en 1908 par le gouvernement fédéral, parce qu'elles ne remontent pas assez loin pour permettre des comparaisons utiles. Mais l'on peut consulter avec fruit les données annuelles publiées par certains gouvernements provinciaux, par exemple ceux du Nouveau-Brunswick qui remontent à 1898, ceux de l'Ontario qui commencent en 1882, ceux du Manitoba qui partent de 1883, enfin ceux de la Saskatchewan et de l'Alberta dont le point de départ est en l'année 1898. Dans le tableau 12, nous trouvons d'intéressants éléments de comparaison, limités au blé, à l'orge et à l'avoine.

**12.—Moyennes du rendement à l'acre du blé, de l'avoine et de l'orge, dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.**

Provinces et périodes.	Blé d'automne.	Blé de printemps.	Avoine.	Orge.
	boiss. à l'acre.	boiss. à l'acre.	boiss. à l'acre.	boiss. à l'acre.
Nouveau-Brunswick—				
1898-1907.....	—	18.6	29.2	—
1908-1917.....	—	19.1	29.6	—
Ontario—				
1882-1891.....	20.0	15.8	35.1	26.0
1892-1901.....	20.1	15.2	34.6	26.3
1902-1911.....	23.5	17.9	36.6	30.5
1912-1918.....	23.1	20.1	38.0	31.5
Manitoba—				
1883-1892 <sup>1</sup> .....	—	19.8	36.9	27.4
1893-1902.....	—	19.0	34.7	28.8
1903-1912.....	—	17.5	39.5	29.7
1913-1917.....	—	17.8	36.0	24.5
Saskatchewan—				
1898-1907.....	—	18.7	34.0	22.3
1908-1917.....	—	17.6	36.9	25.6
Alberta.....				
1898-1907.....	—	20.6	37.0	26.1
1908-1917.....	—	22.4	38.5	26.6

<sup>1</sup>Pour neuf ans; les données manquent pour 1888.

Au Nouveau-Brunswick, on constate une légère augmentation entre les deux périodes décennales, d'un demi-boisseau pour le blé et de deux-cinquièmes d'un boisseau pour l'avoine. Au Manitoba et dans la Saskatchewan, le rendement du blé est en décroissance, ce qui est dû probablement à une diminution de la fertilité, résultant de la continuité des mêmes cultures (grain sur grain). En ce qui concerne l'avoine, au Manitoba la seconde période est en régression de 2.2 boisseaux, mais la troisième période dénote une augmentation de 4.8 boisseaux sur la seconde période, et de 2.6 boisseaux sur la première période. Quant à l'orge, au Manitoba on constate un gain de 2.3 boisseaux, entre la première et la troisième périodes. Pour les cinq